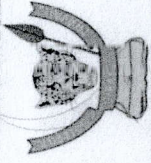


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMAATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 130/2024

A L'ENTREPRISE D'EXECUTION BELLE ETOILE SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 002/DOT TKM:CGPMF/LBA/MT/2024, conclu avec la Dotation Tenke Fungurume Mining, pour un montant total hors taxe de dollars américains dix-neuf mille huit cent quatre-vingt, quatre-vingt-quatre centimes (USD 19 880,84) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cent trente-neuf, dix-sept centimes (USD 139,17), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 18/07/2024

Directeur Administratif et Financier

M^e. Claude KAYEMBE MBAYI

Sceau de l'Etablissement